

secondaire, comment va-t-on faire pour réussir à embaucher tous les nouveaux travailleurs qui arrivent sur le marché régulièrement?

Monsieur le président, je ne puis traiter du développement industriel sans appeler publiquement l'attention du ministre de l'Industrie sur mon comté de Chicoutimi et la région du Saguenay. Le comté de Chicoutimi est divisé en deux zones de marasme économique: Chicoutimi et Port-Alfred. Et des soins particuliers sont requis pour cette région, car 27 p. 100 de sa population dépend de l'assurance-chômage ou de l'assistance sociale.

La ville de Chicoutimi compte une importante industrie qui pourrait être relancée, avec la coopération du gouvernement de Québec.

Je sais que l'honorable ministre a déclaré, à Ottawa, au cours d'une causerie, qu'il collaborerait avec les ministères de l'Industrie des différentes provinces. Ce serait là une belle occasion de relancer les industries fermées depuis 1930 et de remettre en valeur un «actif» de 20 millions de dollars actuellement inopérant et inexploité. Un conseil d'orientation économique régional, dont l'objectif principal est le développement industriel, a été formé au cours du mois d'octobre dernier. J'estime qu'il y a là de bonnes relations à créer pour faciliter la promotion industrielle.

À Chicoutimi-Nord, dans ma ville natale, une exposition industrielle et commerciale a été tenue récemment et a remporté de grands succès. La commission industrielle de cette cité a aidé trois nouvelles petites industries à se lancer dans les affaires, au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Nous essayons présentement de créer une mentalité industrielle dans notre région. Nos ports de Bagotville, de Port-Alfred, de Chicoutimi et même de l'Anse Saint-Jean sont des portes ouvertes sur le monde entier. Ce sont même les premiers ports importants du Canada pour l'expédition des matières premières que nous avons, et avec toutes les facilités industrielles dont nous disposons, il y a là toutes les possibilités pour un développement industriel très intense.

Monsieur le président, j'espère que le ministre portera une attention particulière à ces quelques points que j'ai signalés, car nous avons besoin de l'aide du ministre de l'Industrie, qui vient d'être créé, pour promouvoir le développement industriel et permettre à nos familles de vivre décemment.

(Traduction)

M. Greene: Monsieur le président, je tiens moi aussi à féliciter le ministre de sa nomination à ce poste élevé et de la façon très

compétente dont il s'est acquitté de ses nouvelles fonctions. La célérité avec laquelle il a pris en mains la direction de ce ministère ne semble guère justifier la comparaison qu'il a inspiré au député de Winnipeg-Sud-Centre, qui l'a qualifié de bête de somme au sein du cabinet. D'après l'allure qu'il a adoptée, je trouve qu'il fait preuve d'une plus grande diligence. Il se pourrait bien qu'il se révèle le cheval de course du cabinet plutôt qu'un simple cheval de trait encombrant. Quoi qu'il advienne, monsieur le président, je suis sûr qu'à la fin de la course, il va remporter tous les honneurs pour le parti que je représente.

Après avoir fait ces quelques compliments, j'espère bien ne pas imiter l'exemple des honorables vis-à-vis lorsqu'ils font des éloges, c'est-à-dire les retirer avant que le ministre ait eu la chance de s'en glorifier. J'aurais quelques mots à dire au nom de mes commentants au sujet de ce ministère et c'est dans cette intention, je pense, qu'ils m'ont délégué ici.

À mon avis, monsieur le président, lors de la création du ministère de l'Industrie, le ministre avait une très belle occasion de corriger certains défauts qui existaient dans le ministère déjà en place, savoir le ministère de la Production de défense. Sauf erreur, ce dernier a pris un essor rapide et a atteint sa maturité au cours des années de guerre et au lendemain du conflit. Je crois que, au cours de son développement, le ministère, qui a contribué largement à l'expansion économique de bon nombre de nos industries, a perdu de vue qu'il était un ministère de l'État et non une simple entreprise commerciale. Son administration aurait dû différer de celle d'une entreprise commerciale et, à titre de ministère du gouvernement, il aurait sûrement eu à jouer un rôle social très important que ne pouvait remplir l'industrie privée.

À mon avis, le ministère de la Production de défense a parfois oublié le rôle social qu'il avait à jouer à titre de ministère ou d'organisme de l'État. Je crois que cette observation s'applique surtout aux achats du ministère de la Production de défense, qui s'est parfois conduit purement comme une entreprise commerciale, en ne tenant compte que de l'aspect financier. Ce n'est peut-être pas l'idéal pour un ministère du gouvernement. J'espère que, en traçant la route et la direction dans laquelle ce nouveau ministère de l'Industrie s'engagera, le ministre considérera non seulement l'efficacité, non seulement la méthode la plus économique d'acheter, mais les répercussions sociales dans les différentes parties du Canada des initiatives variées et des orientations que son nouveau ministère préconisera.